

IFRS 16*- MATRICE DE NUMÉRO DE COMPTE GL POUR LOCATIONS, LOCATIONS ET COMMANDES DE CLIENTS

ANCIEN COMPTE #	ANCIEN NOM DE COMPTE	TYPE	NOUVEAU COMPTE #	NOUVEAU NOM DE COMPTE	OBJET DU COMPTE	Exemples
6132.0001	LOUER	EXEMPTER	6130.0900	RNT-HQ-OFFC	Frais de location de bureau pour les locations "EXEMPT"	Bureaux, immeubles résidentiels, cuisines, entrepôts et entrepôts considérés comme « EXEMPT ». (Ce compte ne doit PAS être utilisé pour les allocations de loyer à différents centres de coûts-6132.0101)
		IFRS 16	6130.0910	RNT-HQ-OFFC-TBC	Frais de location de bureau pour les locations «IFRS 16»	Bureaux, bâtiments résidentiels, cuisines, entrepôts et entrepôts considérés comme « IFRS 16 ». (Ce compte ne doit PAS être utilisé pour les allocations de loyer à différents centres de coûts-6132.0101)
6132.0010	LOCATION DE BUREAUX	TOUT LE	6140.0900	RNT/SVC-HQ-OFFC	Frais d'exploitation des baux de bureaux immobiliers	Dépenses d'exploitation liées au loyer, comme l'entretien général de l'immeuble ou les dépenses de CAM.
6132.0101**	OFFICE RENT ALLOCATIONS	TOUT LE	6132.0101	OFFICE RENT ALLOC	Ce compte est utilisé pour répartir les frais de loyer entre les	Paiement de loyer alloué à divers occupants de l'immeuble.
6286.7040	ESPACE DE STOCKAGE	EXEMPTER	6135.0900	RNT-NON-PROP	Frais de stockage pour les locations "EXEMPT".	Remorques d'entreposage et congélateurs considérés comme « EXEMPT ».
		IFRS 16	6135.0910	RNT-HQ-OFFC-TBC	Frais de stockage pour les locations "IFRS 16"	Remorques d'entreposage et congélateurs considérés comme « IFRS 16 ».
		NON-BAIL	6149.0900	NON-LSE-EQUIP-SVCS	Locations de stockage une fois	Location de stockage ou congélateurs pour un événement ponctuel
6135.2000	LOCATION D'ÉQUIPEMENT	EXEMPTER	6132.0900	RNT-SITE-EQUIP	Frais de location d'équipement pour les locations "EXEMPT"	Photocopieurs, équipements de cuisine, glacières, lave-vaisselle, distributeurs de boissons, véhicules (voiture, camions, voitures de golf) et équipement de construction (ascenseurs, chariots élévateurs, etc.) qui sont considérés comme « EXEMPT ».
		IFRS 16	6132.0910	RNT-SITE-EQUIP-TBC	Frais de location d'équipement pour les locations « IFRS 16 »	Photocopieurs, équipements de cuisine, glacières, lave-vaisselle, distributeurs de boissons, véhicules (voiture, camions, voitures de golf) et équipement de construction (ascenseurs, chariots élévateurs, etc.) qui sont considérés comme « IFRS 16 ».
		NON-BAIL	6149.0900	NON-LSE-EQUIP-SVCS	Location d'équipement unique (location d'événements, location d'affichage, etc.)	Tables, chaises, tentes, service d'affûtage de couteaux, dépenses en CO2 et autres bouteilles de gaz qui est "NON LEASE"
6135.2010	LOCATION D'ÉQUIPEMENT NON IMPOSABLE	EXEMPTER	6132.0900	RNT-SITE-EQUIP	Frais de location d'équipement pour les locations "EXEMPT"	Photocopieurs, équipements de cuisine, glacières, lave-vaisselle, distributeurs de boissons, véhicules (voiture, camions, voitures de golf) et équipement de construction (ascenseurs, chariots élévateurs, etc.) qui sont considérés comme « EXEMPT ».
		IFRS 16	6132.0910	RNT-SITE-EQUIP-TBC	Frais de location d'équipement pour les locations « IFRS 16 »	Photocopieurs, équipements de cuisine, glacières, lave-vaisselle, distributeurs de boissons, véhicules (voiture, camions, voitures de golf) et équipement de construction (ascenseurs, chariots élévateurs, etc.) qui sont considérés comme « IFRS 16 ».
		NON-BAIL	6149.0900	NON-LSE-EQUIP-SVCS	Location d'équipement unique (location d'événements, location d'affichage, etc.)	Tables, chaises, tentes, service d'affûtage de couteaux, dépenses en CO2 et autres bouteilles de gaz qui est "NON LEASE"
6286.7600	LEASES EQUIPMENT	EXEMPTER	6132.0900	RNT-SITE-EQUIP	Frais de location d'équipement pour les locations "EXEMPT"	Photocopieurs, équipements de cuisine, glacières, lave-vaisselle, distributeurs de boissons, véhicules (voiture, camions, voitures de golf) et équipement de construction (ascenseurs, chariots élévateurs, etc.) qui sont considérés comme « EXEMPT ».
		IFRS 16	6132.0910	RNT-SITE-EQUIP-TBC	Equipment Rent Expense for "IFRS 16" rentals	Photocopieurs, équipements de cuisine, glacières, lave-vaisselle, distributeurs de boissons, véhicules (voiture, camions, voitures de golf) et équipement de construction (ascenseurs, chariots élévateurs, etc.) qui sont considérés comme « IFRS 16 ».
		NON-BAIL	6149.0900	NON-LSE-EQUIP-SVCS	One time equipment rentals (Event rentals, display rentals, etc)	Tables, chaises, tentes, service d'affûtage de couteaux, dépenses en CO2 et autres bouteilles de gaz qui est "NON LEASE"
6135.9001	LOCATION D'ÉQUIPEMENT-RECLASS	NON-BAIL	6149.0900	NON-LSE-EQUIP-SVCS	One time equipment rentals (Event rentals, display rentals, etc)	Tables, chaises, tentes, service d'affûtage de couteaux, dépenses en CO2 et autres bouteilles de gaz qui est "NON LEASE"

*IFRS 16 - NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE 16: nouvelle norme comptable sur le leasing et la location

** Le compte ne sera pas fermé, ce compte restera ouvert pour les entrées d'allocation de loyer

IFRS 16*- MATRICE DE NUMÉRO DE COMPTE GL POUR LOCATIONS, LOCATIONS ET COMMANDES DE CLIENTS

ANCIEN COMPTE #	ANCIEN NOM DE COMPTE	TYPE	NOUVEAU COMPTE #	NOUVEAU NOM DE COMPTE	OBJET DU COMPTE	Exemples
6286.4010	COMMISSIONS-CLIENT	EXEMPTER	6138.0900	RNT-OTH-CONC	Dépenses pour les commissions «EXEMPT» versées au client	Commissions versées au Client qui sont de nature variable (p. ex. 10 % du chiffre d'affaires net)
		IFRS 16	6138.0910	RNT-OTH-CONC-TBC	Dépenses pour les commissions « IFRS 16 » versées au client	Commissions versées au client qui sont fixes dans la nature (p. ex. : 100 000 \$ par année)
		NON-BAIL	6286.4040	COMMISSIONS-VENDOR	Dépenses pour les commissions versées à des parties non clientes	Commissions versées à des tiers (non-client)
6286.4030	COMMISSIONS-FSD	EXEMPTER	6138.0900	RNT-OTH-CONC	Dépenses pour les commissions «EXEMPT» versées au client	Commissions versées au Client qui sont de nature variable (p. ex. 10 % du chiffre d'affaires net)
		IFRS 16	6138.0910	RNT-OTH-CONC-TBC	Dépenses pour les commissions « IFRS 16 » versées au client	Commissions versées au client qui sont fixes dans la nature (p. ex. : 100 000 \$ par année)
		NON-BAIL	6286.4040	COMMISSIONS-VENDOR	Dépenses pour les commissions versées à des parties non clientes	Commissions versées à des tiers (non-client)
6286.4050	COMMISSIONS-EXPENSE	EXEMPTER	6138.0900	RNT-OTH-CONC	Dépenses pour les commissions «EXEMPT» versées au client	Commissions versées au Client qui sont de nature variable (p. ex. 10 % du chiffre d'affaires net)
		IFRS 16	6138.0910	RNT-OTH-CONC-TBC	Dépenses pour les commissions « IFRS 16 » versées au client	Commissions versées au client qui sont fixes dans la nature (p. ex. : 100 000 \$ par année)
		NON-BAIL	6286.4040	COMMISSIONS-VENDOR	Dépenses pour les commissions versées à des parties non clientes	Commissions versées à des tiers (non-client)
6286.4060	COMMISSIONS-VENDING	EXEMPTER	6138.0900	RNT-OTH-CONC	Dépenses pour les commissions «EXEMPT» versées au client	Commissions versées au Client qui sont de nature variable (p. ex. 10 % du chiffre d'affaires net)
		IFRS 16	6138.0910	RNT-OTH-CONC-TBC	Dépenses pour les commissions « IFRS 16 » versées au client	Commissions versées au client qui sont fixes dans la nature (p. ex. : 100 000 \$ par année)
		NON-BAIL	6286.4040	COMMISSIONS-VENDOR	Dépenses pour les commissions versées à des parties non clientes	Commissions versées à des tiers (non-client)
6286.6500	COMMISSIONS-CLIENT	EXEMPTER	6138.0900	RNT-OTH-CONC	Dépenses pour les commissions «EXEMPT» versées au client	Commissions versées au Client qui sont de nature variable (p. ex. 10 % du chiffre d'affaires net)
		IFRS 16	6138.0910	RNT-OTH-CONC-TBC	Dépenses pour les commissions « IFRS 16 » versées au client	Commissions versées au client qui sont fixes dans la nature (p. ex. : 100 000 \$ par année)
		NON-BAIL	6286.4040	COMMISSIONS-VENDOR	Dépenses pour les commissions versées à des parties non clientes	Commissions versées à des tiers (non-client)
6286.9003	COMMISSIONS	EXEMPTER	6138.0900	RNT-OTH-CONC	Dépenses pour les commissions «EXEMPT» versées au client	Commissions versées au Client qui sont de nature variable (p. ex. 10 % du chiffre d'affaires net)
		IFRS 16	6138.0910	RNT-OTH-CONC-TBC	Dépenses pour les commissions « IFRS 16 » versées au client	Commissions versées au client qui sont fixes dans la nature (p. ex. : 100 000 \$ par année)
		NON-BAIL	6286.4040	COMMISSIONS-VENDOR	Dépenses pour les commissions versées à des parties non clientes	Commissions versées à des tiers (non-client)
6286.9004	COMMISSIONS-PAYABLE	EXEMPTER	6138.0900	RNT-OTH-CONC	Dépenses pour les commissions «EXEMPT» versées au client	Commissions versées au Client qui sont de nature variable (p. ex. 10 % du chiffre d'affaires net)
		IFRS 16	6138.0910	RNT-OTH-CONC-TBC	Dépenses pour les commissions « IFRS 16 » versées au client	Commissions versées au client qui sont fixes dans la nature (p. ex. : 100 000 \$ par année)
		NON-BAIL	6286.4040	COMMISSIONS-VENDOR	Dépenses pour les commissions versées à des parties non clientes	Commissions versées à des tiers (non-client)
6286.9005	COMMISSIONS-RECLASS	EXEMPTER	6138.0900	RNT-OTH-CONC	Expense for "EXEMPT" commissions paid to Client	Commissions versées au Client qui sont de nature variable (p. ex. 10 % du chiffre d'affaires net)
		IFRS 16	6138.0910	RNT-OTH-CONC-TBC	Expense for "IFRS 16" commissions paid to Client	Commissions versées au client qui sont fixes dans la nature (p. ex. : 100 000 \$ par année)
		NON-BAIL	6286.4040	COMMISSIONS-VENDOR	Expense for commissions paid to non-Client parties	Commissions versées à des tiers (non-client)
6286.4200	GARANTIE CLIENT	TOUT LE	7001.4205	REV CONTRA-PENALTIES	Paievements au Client pour non-respect des	Paievements des clients pour ne pas atteindre les objectifs relatifs à la satisfaction de la clientèle

*IFRS 16 - NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE 16: nouvelle norme comptable sur le leasing et la location

** Le compte ne sera pas fermé, ce compte restera ouvert pour les entrées d'allocation de loyer